

Saint Sulpice la Pointe



Lettre communale

de la ville de
Saint Sulpice
la Pointe

Numéro 40
juillet/août 2002



de la Pointe au Castela

LA VIE PAR LES DEUX BOUTS A SAINT-SULPICE

Pour nos très JEUNES ENFANTS, jusqu'à nos SENIORS et AÎNÉS voire CENTENAIRES, une vie de qualité dans un cadre de vie agréable reste l'ambition première de votre Municipalité.

LORSQUE NOUS SOMMES PETITS

Les parents n'ont pas souvent le choix : ils doivent faire garder leurs très jeunes enfants. L'accueil régulier ou occasionnel en structure collective reste leur premier souhait pour les enfants de moins de 3 ans. Mais il y a aussi les fameuses "NOUNOUS", les assistantes maternelles que nous allons aider et soutenir avec la mise en œuvre d'un RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES afin de dynamiser aussi ce mode de garde. La HALTE-GARDERIE sera également un service complémentaire à la nouvelle CRÈCHE, pour les parents ayant besoin de faire garder ponctuellement leurs enfants.

L'objectif est de favoriser l'amélioration quantitative et qualitative des différentes formules d'accueil en répondant aux besoins des familles.

Il faut souligner également que notre CRÈCHE PARENTALE "LA NACELLE" continue sa mission.

LORSQUE NOUS SERONS VIEUX

A l'automne de la vie, quand la jeunesse s'efface... tous les regrets sont vains et nous n'y pouvons rien.

L'allongement de la durée de vie, signe d'une amélioration des conditions d'existence, pose néanmoins des problèmes pour celles et ceux, parmi nos aînés, qui deviennent dépendants. Bien vieillir à domicile ou bien vieillir en établissement : l'essentiel est de bien vivre avec son temps...

Notre société doit concevoir et gérer les évolutions sociales pour répondre aux aspirations de nos AÎNÉS : du dynamisme des jeunes retraités jusqu'au respect des plus âgés.

La SOCIÉTÉ DE DEMAIN sera une société où les aînés vont jouer un rôle de plus en plus important :

Chez nous, à Saint-Sulpice, l'AMICALE DES AÎNÉS permet à nos seniors de se retrouver sur diverses et nombreuses activités tout au long de l'année dans une ambiance toujours très conviviale.

" CHEZ NOUS ", à Saint-Sulpice, c'est le "Foyer-Logement" où parents, grands-parents, arrière-grands-parents, vivent dans une remarquable résidence où la qualité de l'équipe des personnels et des professionnels locaux de la Santé apporte une excellente réponse de proximité dans un cadre de vie exceptionnel.

Soulignons aussi le rôle très important de l'A.D.M.R. dans le "MAINTIEN A DOMICILE" des personnes âgées.

LE SENTIMENT D'EXISTER

Du commencement à la fin de notre existence, prenons la vie du bon côté, la VIE est courte...

Faisons de Saint-Sulpice ce " HAVRE DE PAIX " qui permettra à tous une existence pleinement heureuse et dans les meilleures conditions possibles.

Le BONHEUR DE VIVRE maintient plus longtemps en vie et nous savons tous que vieillir, c'est d'abord une CHANCE !

Bernard SOULET
Le Maire

■ ■ Saint-Sulpice, la ville où l'enfant

La petite-enfance est la première étape dans la vie de l'individu ; c'est une phase décisive où beaucoup de choses se jouent.

Mettre en place des dispositifs d'accueil de la petite-enfance adaptés est par conséquent le premier maillon de la construction du futur citoyen.

L'objectif de la collectivité n'est pas de se substituer aux familles qui ont un rôle essentiel dans la construction affective et intellectuelle des enfants, mais de soutenir la parentalité en mettant en place des services et prestations qui faciliteront la vie des familles.

La crèche parentale "La Nacelle" (voir article en page 5) et les assistantes maternelles ne permettent plus de répondre à tous les besoins. La structure municipale multi-accueil petite enfance (crèche - halte-garderie) et le Relais des Assistantes Maternelles qui ouvriront leurs portes en septembre 2002 viendront améliorer quantitativement et qualitativement les dispositifs d'accueils existants.

LA NOUVELLE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE

LES LOCAUX

La Municipalité a travaillé en étroite collaboration avec les médecins de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et les services vétérinaires pour réaliser la structure.

Les locaux adaptés et fonctionnels, financés par le contribuable Saint-Sulpicien, respectent toutes les normes actuelles de sécurité : sol souple, respect du circuit sale et propre, séparation du coin repos et du coin activité, système d'écoute des enfants dans les dortoirs...



Les travaux à l'intérieur des locaux sont presque terminés. Restent à l'extérieur la réalisation de l'aire de stationnement et l'aménagement du terrain côté avenue de Lavaur avec la réalisation d'un passage piétonnier. La livraison du mobilier interviendra fin juillet. Tout sera fin prêt pour accueillir les enfants et les parents pour la semaine d'adaptation dès le 26 août.

L'inauguration des locaux courant septembre et la journée portes ouvertes permettront à tous les Saint-Sulpiciens de découvrir ce nouvel équipement.

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Adresse : 297, rue de la Loubatière

Capacité de la structure : La structure accueillera 25 enfants à temps plein de 0 à 3 ans, dont 20 enfants en accueil régulier (crèche) et 5 enfants en accueil occasionnel (halte-garderie).

Mais ce sont plus de 25 familles qui profiteront de ce nouveau mode d'accueil en raison des temps partiels.

Les enfants présentant un handicap compatible avec la vie en collectivité seront également acceptés.

Jours et heures

d'ouverture : Pour l'accueil régulier (crèche) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour l'accueil occasionnel (halte-garderie) du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30.

La crèche sera fermée en août et à Noël.

Spécificité de la structure : les repas sont compris dans le prix de la journée. Les parents doivent fournir couches, lait maternisé, eau minérale et un trousseau (bavoirs, gants de toilette...).

Tarifs : Le tarif appliqué sera le tarif CAF comme à la crèche parentale "la Nacelle".

Il varie en fonction du nombre d'enfants de la famille et des revenus nets imposables.

Par exemple :

Revenus nets par mois	Nombre d'enfants	
	1	2
1830 € 12 000 F	1,10 € 7,22 F 220 € 1400 F	0,92 € 6,03 F 184 € 1200 F
3050 € 20 000 F	1,83 € 12 F 366 € 2400 F	1,53 € 10 F 306 € 2000 F

En vert : prix pour une heure en crèche ou halte-garderie.

En bleu : prix pour un temps plein en crèche de 200 h par mois.

Quels seront les enfants de la crèche ?

L'origine des familles, la situation professionnelle des parents et le souci de répartir les enfants en groupes d'âge homogène ont permis sans aucune difficulté de retenir les candidatures.

Quelques désistements et la combinaison de temps plein et temps partiel permettent de répondre à la plupart des demandes.

La Municipalité est consciente des problèmes de garde rencontrés par les parents des communes environnantes, seul un projet intercommunal pourra leur apporter une solution.

Vue de la structure multi-accueil depuis la rue de la Loubatière.



nt serait ROI ? ■ ■ ■ ■

ZOOM

sur la halte-garderie

- La halte-garderie permet :
- de favoriser les besoins de communication de l'enfant,
 - de développer l'apprentissage de la vie en collectivité,
 - de préparer l'entrée à l'école maternelle.

L'accueil occasionnel est ouvert aux enfants jusqu'à 3 ans révolus. Il s'agit d'un accueil souple, à la carte : à l'heure ou à la demi journée (jusqu'à deux demi-journées par semaine).

Pour profiter de ce service Halte-Garderie il suffit de contacter la structure multi-accueil et de réserver.

Accueil selon les places disponibles.

Présentation du personnel :

M^{elle} Marie-Christine BARDY responsable de la structure multi-accueil petite enfance.

38 ans - célibataire, sans enfant, installée à Saint-Sulpice depuis 10 ans.

Infirmière puéricultrice à la Clinique Escudé d'Albi jusqu'en 1994.

Responsable de la Crèche associative de Castelmaurou de mars 1994 à juin 2002.



M^{elle} BARDY sera assistée de :

- Une éducatrice de jeunes enfants à temps plein qui assurera les fonctions de responsable adjoint.
- Une éducatrice de jeunes enfants à mi-temps crèche / RAM.
- Deux auxiliaires de puériculture à temps complet déjà employées à la Mairie : Nathalie JAU (*Emploi jeune à "la Nacelle"*) et Corinne LEYGOUTE (*CEC à la maternelle Louisa Paulin*).
- Une auxiliaire de puériculture à 30 h.
- Une auxiliaire de puériculture à 20 h.
- Deux Emplois Jeunes à temps plein.
- 1 personne pour le ménage.

Au total l'équipe sera composée de 9 personnes équivalent temps plein.

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Saint-Sulpice met en place le 6^e Relais d'Assistants Maternelles (RAM) du Tarn dès la rentrée 2002.

Situé dans les locaux de la nouvelle structure multi-accueil petite enfance il viendra compléter qualitativement l'ensemble du dispositif d'accueil "petite enfance" dans notre commune.

Un relais assistantes maternelles à Saint-Sulpice, pourquoi ?

L'idée de créer un Relais à Saint-Sulpice est née de la rencontre et de la volonté de plusieurs partenaires :

- Des 47 assistantes maternelles de la Commune soucieuses de rompre leur isolement et d'améliorer la qualité de l'accueil proposé.
- Des élus qui conscients de l'évolution démographique actuelle et des besoins des parents, souhaitent mettre en place une politique cohérente d'accueil des tout petits à Saint-Sulpice.
- De la CAF et des services de la PMI.

Objectifs du RAM :

Ce nouveau service municipal, gratuit, à pour but d'améliorer l'accueil des jeunes enfants chez les assistantes maternelles.

Missions – Fonctions du RAM :

- Favoriser les rencontres et les échanges entre parents, enfants accueillis et assistantes maternelles.



La cour de la nouvelle crèche halte-garderie

- Organiser l'information des familles à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant, aider les parents dans leur fonction d'employeur.
- Informer les assistantes maternelles sur leurs droits et devoirs, susciter et promouvoir la formation.
- Participer au décloisonnement entre les divers modes d'accueil (CLSH, CLAE, AEPS, Crèche Municipale, Crèche "la Nacelle" ...) en établissant des passerelles entre les structures.
- Permettre les échanges d'expériences, de matériel... entre les assistantes maternelles, et rompre ainsi l'isolement.
- Proposer des animations.

Fonctionnement :

Le RAM est une structure neutre qui n'exerce aucun contrôle sur les assistantes maternelles. Il n'est ni leur employeur, ni un lieu d'accueil des jeunes enfants.

Il fonctionnera grâce à une animatrice éducatrice de jeunes enfants (à mi-temps sur la crèche).

Le RAM accueillera les familles le mercredi après-midi de 14h30 à 18h et les Assistantes Maternelles et les enfants les mardi – jeudi – vendredi de 9h à 12h30. Ces permanences ne sont pas figées et évolueront suivant les besoins.

Quel budget de fonctionnement pour le RAM ?

La municipalité assume la totalité du budget de fonctionnement. La CAF dans le cadre de la prestation de service "relais assistantes maternelles" prendra en charge la moitié du salaire de l'animateur.

Un relais communal aujourd'hui et intercommunal demain ?

Beaucoup de relais fonctionnent en intercommunalité ; tout proche de nous le RAM de la Communauté de Communes Tarn et Dadou. L'échelon intercommunal permet de mieux coordonner tous les acteurs de la petite enfance sur un même territoire et d'offrir des réponses plus adaptées aux parents c'est pourquoi cette solution est aussi envisagée chez nous.



Foyer Logement "Chez Nous"

Crée en 1971 par Georges Spénale,
le foyer logement "chez nous" est
un établissement public territorial.

Il accueille 82 résidents âgés
de 65 à 102 ans.

L'établissement situé avenue Albert Camus près de la cité Sicard d'Alaman dispose de chambres confortables avec balcons privatifs (65 chambres seules et 18 doubles), ainsi que de spacieux salons donnant sur deux jardins.

Les résidents sont encadrés par 36 employés dont des aides soignantes, mais aussi 2 infirmières, 2 animatrices et du personnel administratif sous la direction de Madame MAHOUX.

Des tarifs très compétitifs (entre 960 € et 1143 € par mois selon le degré de dépendance), obtenus au prix d'une gestion rigoureuse ainsi que la qualité des prestations proposées, contribuent à l'excellente réputation de l'établissement.

En témoigne l'origine des résidents et l'engouement des personnes hors commune (32 % des pensionnaires) pour notre Foyer-Logement. Le délai d'attente moyen est d'environ 3 mois.

Les pensionnaires peuvent prétendre à des aides : Allocation Logement, Allocation de Perte d'Autonomie (APA) en fonction de leur degré d'incapacité et de leurs revenus.

Le personnel qualifié essaie de répondre à toutes les demandes des familles et des résidents mais les choses se compliquent quand il s'agit de prendre en charge la dépendance lourde voire la souffrance.

La structure n'étant pas suffisamment médicalisée il est alors très difficile de réorienter les résidents vers des lits hospitaliers beaucoup plus adaptés.

Le Foyer-Logement propose aussi des services aux retraités saint-sulpiciens non résidents comme :

- la possibilité de prendre leurs repas dans l'établissement (matin/soir)
- un service de repas à domicile (pour ceux qui préfèrent rester chez eux) dont la livraison se fait

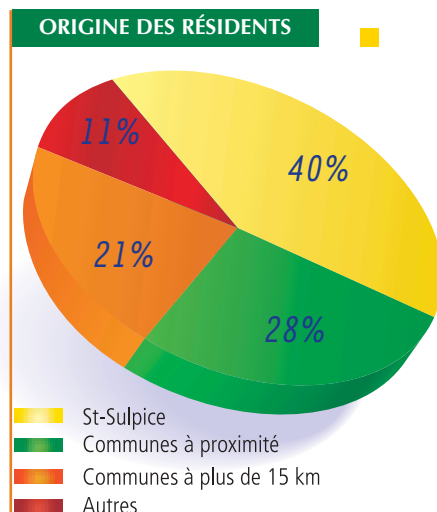
tous les jours de l'année entre 11h15 et 12h15. Actuellement 25 à 30 personnes bénéficient de ce service.

Ces deux services permettent aux personnes âgées d'avoir une alimentation équilibrée qui contribue à leur maintien à domicile.

Aider à vivre pleinement sa retraite tel est l'objectif poursuivi par l'équipe du foyer logement.

Pour cela, il est important de garder un contact permanent avec l'extérieur aussi le Foyer Logement favorise-t-il les rencontres au sein de l'établissement : la paroisse, l'Amicale des Aînés... viennent régulièrement proposer des animations.

Deux animatrices encouragent les personnes âgées à conserver certaines de leurs activités : jeux de logique, de mémoire, lecture, ainsi que des sorties à l'extérieur...



La Fête des Aînés organisée par la Municipalité réunit chaque année les seniors (à partir de 62 ans) de notre commune. Plus de 400 personnes répondent à l'invitation et participent au repas et à l'animation dansante. Cette année rendez-vous le 24 octobre !

27 juin 2002 souvenir du thé dansant sur le thème des colliers de fruits et de fleurs qui a réuni les résidents, le personnel et les membres de l'Amicale des Aînés.



Allocation Personnalisée d'Autonomie (l'APA)

Qui peut bénéficier de l'APA ?

Toute personne âgée de plus de 60 ans, résidant en France de façon stable et régulière, vivant chez elle ou en résidence et se trouvant en perte d'autonomie c'est à dire ayant besoin d'aide pour accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne.

A qui s'adresser pour obtenir l'APA ?

Les dossiers sont à retirer auprès du Centre Communal d'Action Sociale à l'Hôtel de Ville. Les demandes sont ensuite instruites par le Conseil Général du Tarn.

La ville a reçu le Prix Départemental des Rubans du Patrimoine pour les travaux de réhabilitation réalisés dans la Bastide.



Le Sénateur Pastor et M. le Maire en visite dans la Bastide.

Afin d'améliorer le service rendu à la population en matière de tri des déchets ménager, la déchetterie de Montauty sera ouverte :

- LUNDI, MERCREDI, VENDREDI de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30
- SAMEDI de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

En remplacement du pélipose qui n'était à disposition qu'un jour par semaine dans les quartiers.

Nouveauté de l'été

La Mairie développe son partenariat avec les associations Saint-Sulpiciennes et propose aux jeunes jusqu'à 18 ans le Passeport Découverte. D'une valeur de 10 €, il permet de découvrir des sports (*karaté, tennis, canoë, basket*) ou activités (*couture, généalogie, fusain...*). Bulletins d'inscriptions disponibles au Service Animation (*rue de Reims*) ou à la Mairie. Renseignements : 05.63.41.96.71 (*possibilité de paiement par ticket temps libre*).

AGENDA DE L'ETE :

2-3-4-5 août FÊTES GÉNÉRALES

- Du 27 août au 23 septembre "LE MEXIQUE" Exposition des photos de voyage de M. Emile PORTET à la Médiathèque La Bastide. Entrée libre et gratuite.
- 7-8 septembre 2002 TONNERRE MÉCANIQUE
- 14 septembre FORUM DES ASSOCIATIONS Et accueil des "NOUVEAUX SAINT-SULPICIENS" Salle polyespace
- 15 septembre 4^e FOIRE A TOUT

Crèche la Nacelle

L'association "la Nacelle" est une crèche halte garderie parentale loi 1901 ; gérée par un groupe de parents bénévoles et une équipe de professionnels.

La crèche parentale est agréé pour 14 enfants à temps plein, 2 places supplémentaires pour l'accueil d'urgence sont tolérées par les services de la PMI.

Actuellement, 33 enfants fréquentent "la Nacelle".

L'accueil des enfants en crèche et halte-garderie se fait de 7h15 à 18h45. La Nacelle est fermée 4 semaines en août et 1 semaine à Noël.

Les tarifs appliqués sont pour la crèche : ceux fixés par la CAF, pour la halte-garderie : 1.98 €/H pour les saint-sulpiciens et 2.13 €/H pour les hors commune. Les parents doivent fournir : repas, couches...

La parentalité, spécificité de la Nacelle, est parfois difficile à assumer : une cotisation annuelle de 22.87 €, 4 heures de permanence obligatoire et des coups de mains pour les travaux d'entretien sont demandés aux parents. Une évolution des statuts de la crèche vers un modèle associatif permettrait à la fois de tenir compte des difficultés des parents qui n'ont que peu de temps à consacrer à la vie de la crèche et d'augmenter la participation financière de la CAF.

Diverses activités et sorties respectant le rythme de chaque enfant sont proposées ainsi que des réunions à thème (*avec une psychologue*) ouvertes aux parents et aux personnes extérieures.

Les locaux (*un pavillon avec étage*) ne sont pas vraiment adaptés ; l'association recherche des financements pour en construire de nouveaux ce qui permettrait de porter la capacité d'accueil à 20 enfants et de respecter toutes les normes de sécurité.

La municipalité poursuit son soutien financier avec des aides par enfants en crèche et halte-garderie, le paiement du loyer et des taxes, l'entretien des espaces verts, une subvention à l'emploi (ancien emploi-jeune).

Contact

Crèche Halte-Garderie " La Nacelle "
2, impasse des Iris
Tél. : 05 63 40 11 80
Directrice : Claudine DIRAT

L'accueil des enfants et des parents le matin à "La Nacelle".

Amicale des Aînés

Créée il y a une trentaine d'années, l'Amicale compte aujourd'hui 302 adhérents (*en grande majorité des femmes*) la plupart sont Saint-Sulpiciens mais quelques habitants des communes environnantes viennent gonfler les rangs. Les objectifs poursuivis sont simples : rompre l'isolement et créer un réseau de contacts amicaux.

L'association fonctionne de septembre à juillet et propose différentes activités. Mardi : atelier couture ; Mercredi et vendredi : jeux de cartes et scrabble ; Le 2^e jeudi du mois : un loto animation. Quelques sorties conviviales, un goûter qui rassemble les adhérents tous les mois et demi ainsi que le colis de Noël sont également très appréciés.

L'Amicale participe à la vie de la cité : exposition à l'office de tourisme, kermesse ; elle entretient également des relations avec le Foyer-Logement où elle a animé avec beaucoup d'enthousiasme, le 27 juin, un thé dansant sur le thème des colliers de fleurs et de fruits.

Les adhérents souhaitent que les jeunes seniors et les personnes isolées n'hésitent plus à pousser la porte de l'association. Ouverts à toutes les bonnes volontés ils ne sont pas hostiles à la mise en place de nouvelles activités susceptibles d'attirer de nouveaux membres.

Autre souhait de l'Amicale, mais aussi de toutes les personnes âgés de la commune (*selon l'enquête réalisée par l'ADMR auprès des personnes aidées*) trouver une solution à leurs problèmes de déplacements. En effet beaucoup de personnes autonomes à la maison ne le sont plus pour se déplacer : faire ses courses, aller chez le médecin, ou à la gare... devient alors un véritable parcours du combattant. Une initiative dans ce domaine serait, de l'avis général, la bienvenue ! ➤





Les membres de l'amicale à l'ouvrage

La municipalité soutient l'activité de l'Amicale par la mise à disposition des locaux, le paiement des factures d'eau, d'électricité, et de chauffage ainsi que par le versement d'une subvention annuelle.

Contact

Amicale des Aînés
Parc Georges Spénale
Mardi, mercredi et vendredi
au 05 63 40 12 92 ou au 05 63 41 85 95
Présidente : Mme CADOT

JALMALV* Tarn-Ouest

La maladie grave, la dépendance, l'approche de la mort, la perte d'un être cher, sont des épreuves douloureuses trop souvent vécues dans le silence et l'isolement.

JALMALV Tarn Ouest est une association qui propose gratuitement des accompagnements pour les personnes en fin de vie et leurs familles. A votre demande, un ou deux bénévoles formés à l'écoute, viennent rendre visite pour échanger, dialoguer, partager très simplement des moments de vie. Ils apportent une présence chaleureuse, une disponibilité, une écoute attentive, un soutien, une compréhension.

JALMALV intervient dans les secteurs de Saint-Sulpice, Lavaur, Rabastens et Graulhet.

Contact

Jalmalv Tarn Ouest
Soutien Présence
18, rue Carlesse
81500 LAVAUUR
Téléphone : 05.63.58.66.51

* Jusqu'à la mort accompagner la vie

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R)

Créée en 1963 à l'initiative d'une poignée de bénévoles, l'ADMR exerce son action sur les communes de Saint Sulpice, Garrigues, Lugan, Mezens et Saint Agnan.

Sa mission :

Mettre en relation des personnes qui ont besoin d'aide et des salariés d'intervention employés par l'association ou directement par la personne aidée dans le cas du " service mandataire (l'ADMR apportant son concours dans les démarches administratives et prélevant un pourcentage pour le service rendu).

Ses objectifs :

- aider matériellement et/ou moralement à domicile et à tous moments de leur existence, les familles avec enfants, mais aussi les personnes seules, fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap.
- créer des emplois et les pérenniser ;
- favoriser l'intégration des personnes.

L'ADMR à Saint Sulpice c'est :

- 24 personnes (dont 8 pour le bureau)
- 49 salariées,
- 245 personnes aidées
- 28.904 heures de travail effectuées

Le bureau composé de bénévoles (*des renforts seraient les bienvenus*) a en charge l'organisation générale du service: élaboration du planning, suivi des affectations, liaisons comptables avec la Fédération, recrutement du personnel salarié, établissement des dossiers de prise en charge.....

Les salariées : travailleuses familiales, aide ménagères, auxiliaires de vie dont les compétences vont bien au delà de l'étiquette "femme de ménage" que

populairement on a tendance à leur attribuer sont des professionnelles de l'aide à domicile. Au travers des tâches accomplies et des relations nouées avec les personnes aidées, elles apportent une dimension humaine à leurs interventions.

Tout le monde peut solliciter l'aide de l'ADMR que se soit à titre permanent ou passager, l'heure d'intervention est facturé 12,49 € (81,30 F) au taux plein. Il faut souligner toutefois que, selon les circonstances, exigence médicale/sociale et les revenus de la personne, une prise en charge des partenaires sociaux (*Caisse de retraite, Caisse d'allocations familiales, Caisse d'Assurance Maladie, Conseil Général*) est envisageable.

La "cagnotte" (*plus ou moins remplie*) suite au loto annuel de l'association, permet de financer quelques heures supplémentaires (*non prises en charge*), au bénéfice de personnes en difficulté financière, voire dans l'attente d'un accord officiel qui tarde à venir .

On l'aura compris : disponibilité, sens du contact humain, esprit d'initiative, écoute attentive sont les critères sans exclusive de ce service solidement implanté dans le tissu social.

Contact :

ADMR Centre Médico-social
Impasse Jean Baptiste Picart
1^{er} étage-porte 13.

Permanences
Lundi et Jeudi
de 15H à 18H
Tél. : 05 63 41 81 02



Les locaux prêtés par la mairie placent l'Association au cœur du dispositif social où exercent d'autres travailleurs sociaux (Assistants sociales...).

Outre une subvention annuelle qu'elle lui alloue, la Municipalité prend à se charge les dépenses d'électricité et de chauffage.



Saint Sulpice la Pointe

Lettre communale de la ville de Saint Sulpice la Pointe

Directeur de la publication : M. Bernard Soulet

Rédaction : Le groupe de communication : Lydie Isard, Geneviève Parayre, Monique Gisquet, Edmond Ferrer, Guy Pailhories, Guy Pradeau, Lucien Treilhes.

Pré- presse et impression SIA Lavaur de la Pointe au Castela • Numéro 40

illustration page 2 : "Benjamin le lutin" par Antoon Krings aux Éditions Gallimard Jeunesse.